

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE SAINT-CRICQ-CHALOSSE**

**REUNION DU MERCREDI 26 FEVRIER 2025**

\*\*\*\*\*

**Convocation du 19 février 2025**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation et vote du compte gestion 2024
2. Approbation et vote compte administratif 2024
3. Vote affectation des résultats 2024
4. Délibération de l'organisation du RPI
5. Réflexion suite à donner panne du tracteur
6. Questions diverses

**L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-six février, à vingt heures et trente minutes,**

Le Conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Mme Aimée LABORDE, Maire.

**Présents :** Aimée LABORDE, José DUPUY, Rosine BATS, Rémi LASSALLE, Arnaud ETCHEVERRY, Olivier GAULIN, Sandrine GAVELLE, Jean-Charles DANDIEU, Jean-Michel COMMARRIEU, Sylvie LABORDE, Nadine THIBAUDEAU, Céline NOUARD, Fabien DUFAU et Michel TASTET.

**Procuration :** Cédric CASTAGNOS à Aimée LABORDE

**Secrétaire de séance :** Rémi LASSALLE

**20 h 30 : DEBUT DE LA REUNION**

La réunion commence par la lecture du compte-rendu de la dernière réunion par M. Rémi LASSALLE, et la signature par les membres du Conseil municipal présents.

**1) Approbation compte de gestion 2024**

Le comptable du Trésor Public nous a transmis le compte de gestion et nous demande d'approuver les chiffres de l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**DECIDE**

D'approuver le compte de gestion 2024.

Vote : 15 POUR

## 2) Vote compte administratif 2024

Mme le Maire présente le compte administratif en détaillant les sections d'investissement et de fonctionnement (recettes et dépenses).

Mme le Maire se retire pour laisser les membres du Conseil municipal délibérer et voter.

M. José DUPOUY, 1<sup>er</sup> Maire-adjoint, préside le vote.

L'assemblée vote le compte administratif de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Saint-Cricq-Chalosse COMPTE ADMINISTRATIF							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2024		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2024
Exercice 2024	449 084,62	627 912,64 €	178 828,02 €	Exercice 2024	161 789,72 €	344 670,00 €	182 880,28 €
Report 2023		707 837,09 €	707 837,09 €	Report 2023	258 299,14 €		
TOTAL	449 084,62 €	1 335 749,73 €	886 665,11 €	TOTAL	420 088,86 €	344 670,00 €	-75 418,86 €
DEPENSES CUMULEES de L'EXERCICE DES 2 SECTIONS RECETTES CUMULEES DE L EXERCICE 2 SECTIONS				610 874,34 €			
972 582,64 €							
RESTES A REALISER							
COMPTE 1068				886 665,11 €			
194 032,35 €							
DEPENSES				147 034,49 €			
RECETTES				28 421,00 €			
RESTE A FINANCER				118 613,49 €			
COMPTE 002							
692 632,76 €							

Vote : 13 POUR

## 3) Vote affectation des résultats 2024

Mme le Maire présente l'affectation des résultats qui accompagne le compte administratif 2024.

L'assemblée vote l'affectation des résultats de l'exercice 2024 :

vient d'amener les comptes de l'exercice 2024, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

#### Reports

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	258 299,14
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	707 837,09

#### Soldes d'exécution

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	182 880,28
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	178 828,02

#### Restes à réaliser

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	147 034,49
En recettes pour un montant de :	28 421,00

#### Besoin net de la section d'investissement

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	194 032,35
--	------------

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par , soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

#### Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	194 032,35
---	------------

#### Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	692 632,76
---	------------

**Vote : 15 POUR**

#### 4) Délibération de l'organisation du RPI

Madame le Maire présente l'organisation du RPI.

Suite au futur départ à la retraite de la cantinière de l'école de Doazit, il a été demandé si les repas pouvaient être réalisés à la cantine de Saint-Cricq-Chalosse et ensuite livrés à l'école de Doazit

**VOTE : 15 POUR**

#### 5) Réflexion suite à donner panne du tracteur

Madame le Maire informe le conseil que nous avons une panne sur le tracteur CASE contraint à l'amener chez COSTEDOAT.

Après un entretien avec le chef d'atelier, Jean-Charles DANDIEU présente les solutions les plus intéressantes.

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal :

DECIDE :

De ne pas réparer le tracteur et d'adapter un chargeur frontal sur le second tracteur Valtra.

VOTE : 15 POUR

**6) Questions diverses :**

- La boîte à livre sera déplacée prochainement.
- Le centre tri va être déplacé sur la D353-D21 route de Serrelous.
- Mme le Maire a proposé que la salle bar soit mise à la location avec un tarif plus accessible qui sera délibéré lors du prochain conseil.
- Suite à de nombreuses plaintes des riverains concernant les chevaux de Mr et Mme Fréchard, un courrier avec accusé de réception sera envoyé, leur demandant de bien vouloir clôturer dans les normes de la réglementation des équidés, la parcelle qui leur est affectée.

**23h00 : LA SEANCE EST LEVEE**

<b>Aimée LABORDE</b>	<b>José DUPOUY</b>	<b>Rosine BATS</b>	<b>Rémi LASSALLE</b>	<b>Olivier GAULIN</b>
<b>Sandrine GAVELLE</b>	<b>Jean-Charles DANDIEU</b>	<b>Jean-Michel COMMARIEU</b>	<b>Sylvie LABORDE</b>	<b>Nadine THIBAUDEAU</b>
<b>Arnaud ETCHEVERRY</b>	<b>Céline NOUARD</b>	<b>Fabien DUFAU</b>	<b>Michel TASTET</b>	<b>Cédric CASTAGNOS</b>
				<b>Procuration à Aimée LABORDE</b>